



Special Olympics
Olympiques spéciaux
Canada

Lignes directrices pour la présentation d'une candidature

Jeux d'hiver d'Olympiques spéciaux Canada 2028

Novembre 2024



@specialocanada | specialolympics.ca





Table des matières

03 · Aperçu et renseignements généraux

11 · Processus de présentation et exigences

18 · Cahier des charges : Jeux nationaux

25 · Cahier des charges : Aspects techniques propres au sport

37 · Annexes/Exemples





Aperçu et renseignements généraux





Olympiques spéciaux **Canada**

Depuis plus de 50 ans, Olympiques spéciaux Canada (OSC), un programme du mouvement mondial, se consacre à l'enrichissement de la vie des Canadiennes ayant une déficience intellectuelle par une participation active à des sports. OSC est un organisme de bienfaisance communautaire national qui offre des programmes d'entraînement sportif de premier ordre, de l'information sur la nutrition, des services d'évaluation de la santé et des possibilités de compétition à des athlètes de tous âges et de toutes capacités. Grâce à des milliers de bénévoles, les programmes d'Olympiques spéciaux sont offerts à longueur d'année dans des centaines de collectivités canadiennes.

Olympiques spéciaux est un mouvement d'inclusion propulsé par le sport qui transforme la vie de personnes et de familles tout en créant des collectivités plus inclusives d'un océan à l'autre. Les programmes d'OSC bénéficient d'un soutien provenant de commandites du secteur privé, d'activités de collecte de fonds, de fonds gouvernementaux, de fondations et de dons de particuliers ainsi que de la participation de bénévoles dans des collectivités partout au pays. Au Canada, Olympiques spéciaux suit un modèle fédéré de prestation de programmes avec un bureau national et une section incorporée dans 12 provinces et territoires.





Aperçu des Jeux



Depuis 1974, les Jeux d'été et d'hiver d'Olympiques spéciaux Canada servent de compétition nationale multisports pour les athlètes ayant une déficience intellectuelle. Partout au Canada, plus de 41 200 athlètes bénéficiant du soutien de plus de 17 700 bénévoles s'entraînent et participent à des compétitions.

Les Jeux nationaux sont la plus grande manifestation multisports organisée au pays pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Ils permettent aux athlètes de se développer et de se mesurer à leurs pairs, en vue de se préparer et de se qualifier pour les Jeux mondiaux et d'y prendre part.

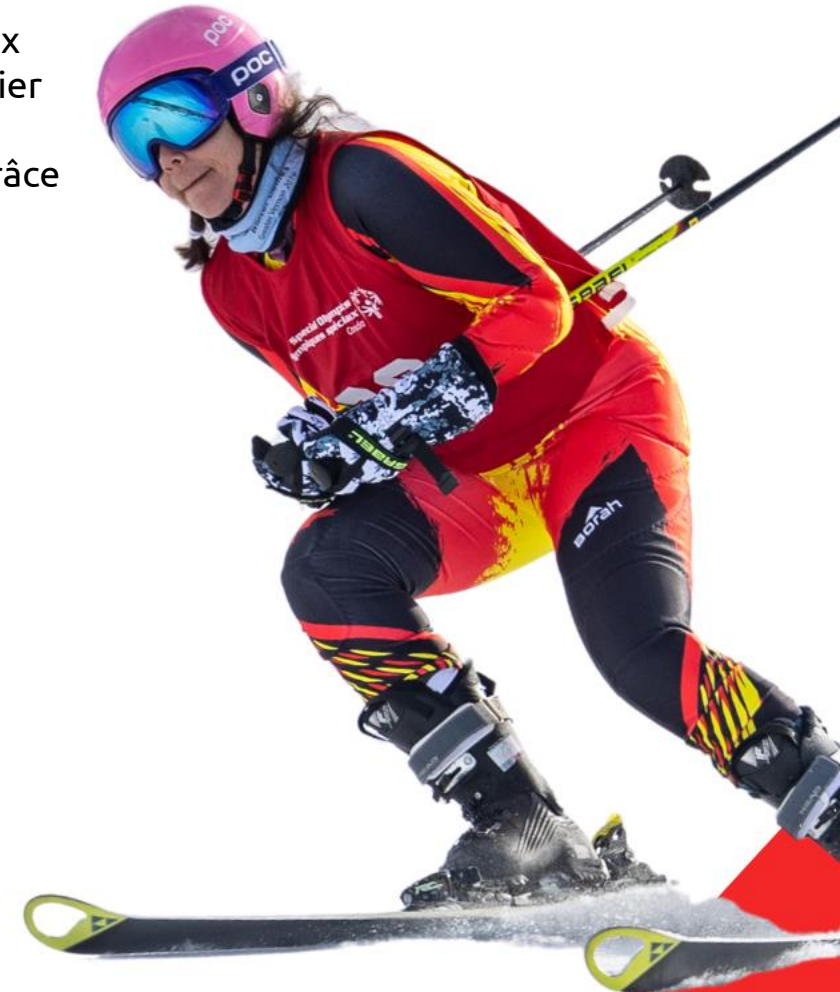
Quelque 1 300 athlètes concourront dans les huit sports faisant partie du programme des Jeux d'hiver. Les Jeux d'été et d'hiver sont présentés en alternance, tous les deux ans (p. ex. Jeux d'été en 2026, Jeux d'hiver en 2028, etc.). Les Jeux mondiaux d'Olympiques spéciaux ont lieu l'année suivant les Jeux nationaux (c.-à-d. les Jeux mondiaux d'été 2027 ont lieu après les Jeux nationaux d'été 2026).

Les Jeux d'hiver d'Olympiques spéciaux Canada se déroulent habituellement sur 5 jours à la fin du mois de février ou au début du mois de mars. Remarque : la ville organisatrice accueille les équipes pendant 7 jours, puisqu'elles arrivent la veille de la compétition et repartent le lendemain des Jeux.

Objectifs des **Jeux nationaux**



- Offrir une expérience de compétition qui célèbre les athlètes ayant des identités diverses et des besoins différents en créant un environnement sûr, accueillant et inclusif.
- Offrir un environnement sportif et des installations de haute qualité qui permettent aux athlètes du pays ayant une déficience intellectuelle de viser l'excellence et de se qualifier pour les Jeux mondiaux.
- Favoriser un contexte qui permet aux athlètes d'adopter un mode de vie sain et actif grâce à la compétition.
- Créer un environnement centré sur l'athlète qui tient compte de l'expérience et des points de vue des athlètes tout au long de la planification et de la tenue de l'événement.
- Organiser des compétitions qui permettent à la population canadienne de voir les athlètes du pays s'accomplir sur le plan sportif et faire montre de leurs habiletés.
- Créer un legs pour le sport sécuritaire au sein de la collectivité et y développer une capacité bénévole formée et sensible à l'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle qui pourra être mise à profit lors de la présentation d'autres événements.
- Créer un legs qui ouvrira les horizons sportifs au sein de la collectivité pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- Établir et renforcer des partenariats qui sensibilisent la population à l'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle dans les milieux de travail, dans les activités récréatives et de loisir et au sein d'organisations partenaires animées du même esprit et qui en font la promotion.
- Célébrer et reconnaître le rôle des bénévoles de la collectivité.
- Permettre à des collectivités de partout au Canada de mettre en valeur leurs athlètes d'Olympiques spéciaux, leurs installations et leurs capacités à accueillir des personnes de toutes les habiletés.



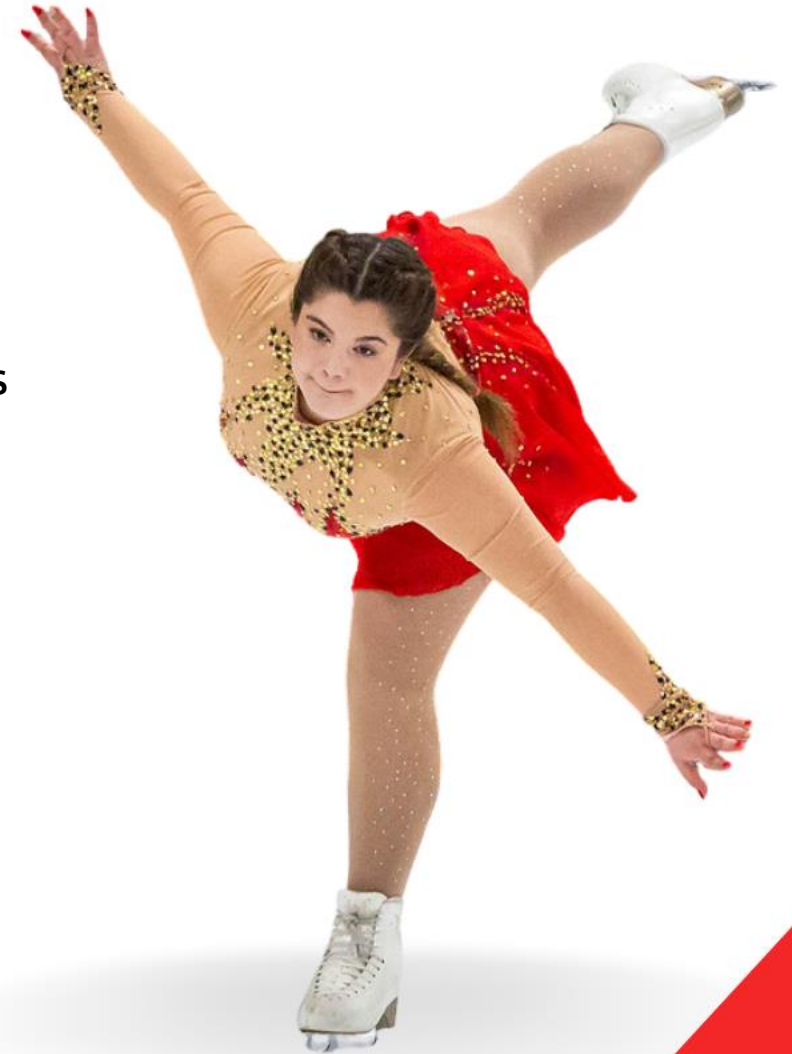


Aperçu du partenariat

Les Jeux nationaux sont le fruit d'une formidable collaboration entre trois principales parties : la ville organisatrice/le Comité organisateur des Jeux (COJ), Olympiques spéciaux Canada et la section hôte d'Olympiques spéciaux.

Bien que le COJ dirige l'exécution des Jeux, le soutien de la section hôte d'Olympiques spéciaux est essentiel pour assurer le succès des Jeux et créer un legs durable.

En tant qu'instance dirigeante, OSC supervise l'exécution générale des Jeux, en plus de soutenir et d'orienter le COJ selon les besoins. OSC verse une subvention de fonctionnement de 500 000 \$ au COJ ainsi qu'une contribution financière additionnelle d'environ 120 000 \$ pour les frais d'inscription de chaque participante. Enfin, OSC collabore avec les organismes nationaux de sport partenaires (le cas échéant) pour superviser tous les aspects techniques des Jeux de concert avec les membres du COJ et les responsables de chaque sport.





Obligations des partenaires

Ville organisatrice /Comité des Jeux

Préparation d'un dossier de candidature

- Diriger la préparation d'un dossier de candidature
- Obtenir l'appui nécessaire
- Obtenir l'approbation de la section hôte d'OS

Organisation des Jeux

- Former un COJ
- Obtenir les fonds nécessaires à l'organisation des Jeux
- Gérer le budget et se porter garant de tout déficit
- Tenir les Jeux
- Mettre en œuvre les initiatives de legs
- Réaliser une évaluation, produire des rapports et veiller au transfert des connaissances

Olympiques spéciaux Canada

Préparation d'un dossier de candidature

- Exercer un rôle consultatif selon les besoins
- Recevoir et évaluer les dossiers de candidature
- Gérer la sélection du site et des installations des Jeux

Organisation des Jeux

- Verser la subvention d'organisation des Jeux
- Fournir un soutien continu au COJ
- Agir en tant qu'instance dirigeante en ce qui concerne la supervision des aspects techniques propres aux différents sports (de concert avec les ONS partenaires)
- Superviser l'organisation des Jeux
- Réaliser une évaluation, produire des rapports sur les Jeux et veiller au transfert des connaissances

Section hôte d'OS

Préparation d'un dossier de candidature

- Approuver la participation d'une ville organisatrice qui souhaite soumettre sa candidature
- Soutenir la ville organisatrice lors de la préparation du dossier de candidature
- Obtenir l'appui d'athlètes et de responsables d'OS de la région en faveur de la candidature
- Fixer les objectifs du plan des legs en collaboration avec la ville organisatrice

Organisation des Jeux

- Collaborer avec les membres du COJ pour mettre en œuvre les initiatives de legs
- Fournir du soutien pour pourvoir les postes clés et mobiliser des athlètes
- Collaborer aux efforts de marketing, de communications, etc.
- Soutenir la participation des athlètes d'OS, des bénévoles et d'autres membres de la région



Retombées des Jeux

Selon les conclusions de l'évaluation MEETSPRO, les Jeux d'hiver d'Olympiques spéciaux Canada 2024 ont généré les retombées économiques suivantes :

	Calgary	Alberta	Canada
Dépense initiale	5 737 928 \$	5 737 928 \$	5 737 928 \$
PIB	4 050 878 \$	4 888 844 \$	6 072 846 \$
Salaires et traitements	2 631 834 \$	2 995 015 \$	3 662 284 \$
Emploi	34,8	38,6	49,4
Total des taxes	1 002 387 \$	1 193 722 \$	1 575 178 \$
Échelon fédéral	551 312 \$	652 868 \$	826 786 \$
Échelon provincial	338 906 \$	403 406 \$	575 035 \$
Échelon municipal	112 387 \$	137 449 \$	173 357 \$
Résultat	7 629 138 \$	8 470 021 \$	10 914 376 \$

« Le mouvement Olympiques spéciaux favorise un véritable esprit d'inclusion. Calgary est une ville accueillante et diversifiée qui aime ses sports d'hiver, et l'organisation des Jeux est l'occasion tout indiquée de rassembler les gens et de mettre en lumière des athlètes de toutes les habiletés. C'est dans cet esprit que notre population, nos entreprises et nos organismes de services prennent part à cet événement en tant que bénévoles, commanditaires et partenaires. » —
Jyoti Gondek, mairesse





Entente relative à l'organisation

L'Entente relative à l'organisation est un document juridique ou contractuel signé par Olympiques spéciaux Canada et le Comité organisateur des Jeux (COJ).

Elle définit les responsabilités de chacune des parties en ce qui a trait aux points ci-après :

- Contributions pour le fonctionnement
- Objectifs en matière de revenus autogénérés
- Échéanciers des paiements
- Responsabilités du Comité organisateur des Jeux
- Exigences pour le COJ et OSC de lancer des appels à l'action en faveur de la vérité et de la réconciliation tout au long de la planification et de l'exécution des Jeux
- Conflits d'intérêts
- Politique concernant les achats et les appels d'offres
- Assurances requises
- Répartition de l'actif
- Utilisation des excédents
- Responsabilités en cas de déficit
- Produits livrables liés aux opérations (transport, soutien médical, repas et hébergement)
- Exigences relatives aux installations (épreuves sportives et Athlètes en santé)
- Produits livrables liés aux programmes et aux événements spéciaux
- Participation des commanditaires et des partenaires nationaux d'OSC (y compris la CFAP)
- Communications
- Langues officielles
- Utilisation des droits et des propriétés
- Tout autre point jugé pertinent

Bien qu'une grande part de ces exigences soient énoncées dans le présent document, les détails de l'Entente relative à l'organisation feront l'objet d'une négociation entre les membres représentant chacune des parties afin de tenir compte des caractéristiques particulières de chaque édition des Jeux. Olympiques spéciaux Canada assurera la direction de ce processus de négociation.

Tout élément qui diffère du contenu du dossier de candidature et qui n'est pas expressément mentionné dans l'Entente relative à l'organisation ou l'Entente multipartite doit être approuvé par Olympiques spéciaux Canada.

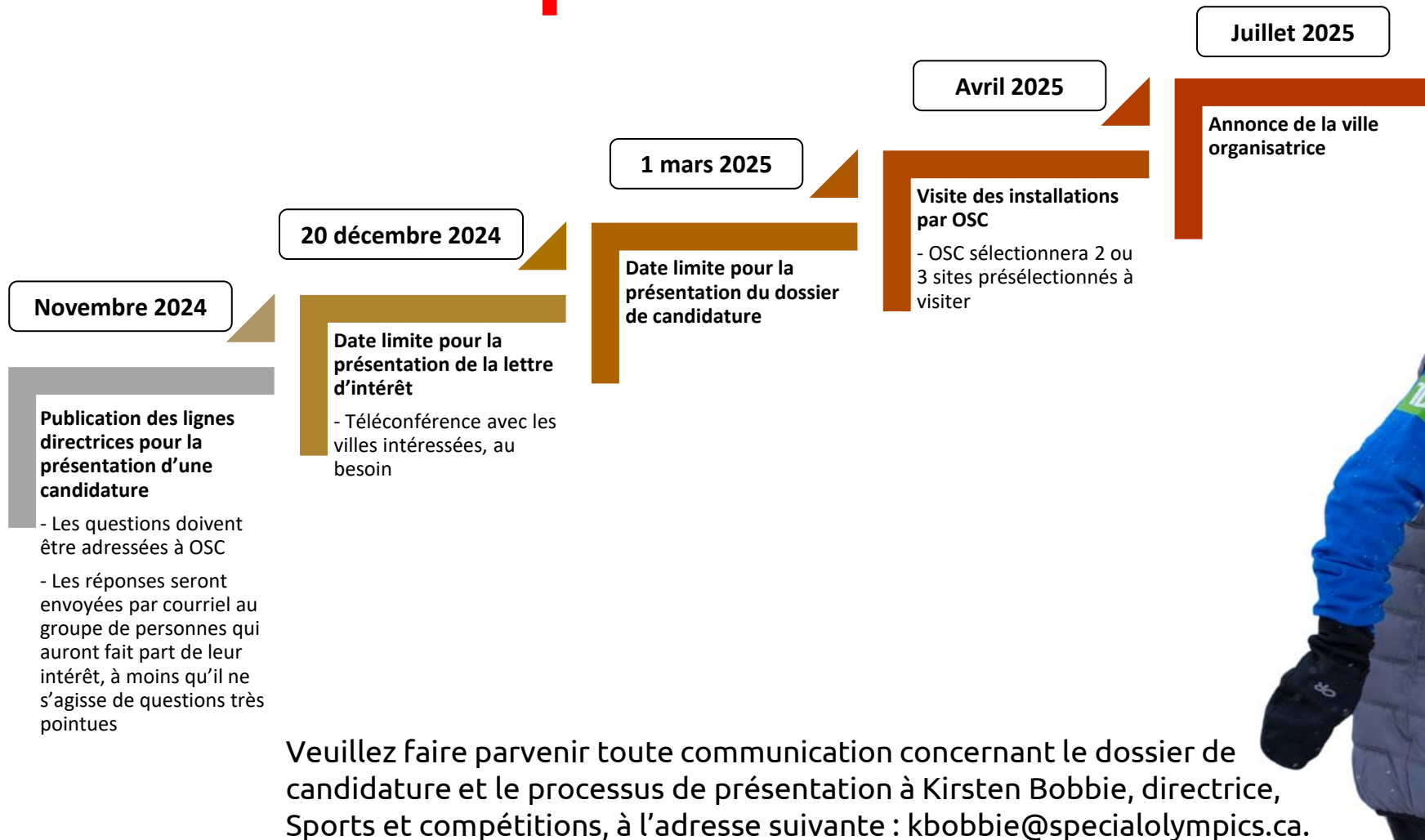


Processus de présentation et **exigences**





Processus de présentation et **dates importantes**



Veillez faire parvenir toute communication concernant le dossier de candidature et le processus de présentation à Kirsten Bobbie, directrice, Sports et compétitions, à l'adresse suivante : kbobbie@specialolympics.ca.



Processus de **présentation**

- **Lettre d'intérêt** – Les villes qui souhaitent soumettre une candidature en vue de présenter les Jeux doivent faire parvenir une lettre d'intérêt. Après avoir reçu cette lettre, OSC communiquera directement avec vous et sera en mesure de vous fournir toute assistance nécessaire à la préparation du dossier de candidature. **La présentation d'une lettre d'intérêt ne signifie pas que votre ville s'engage à soumettre une candidature. Cette démarche vous offre simplement la possibilité de recevoir plus d'information de la part d'OSC afin de déterminer si l'organisation d'un tel événement vous conviendrait.**

Vous devez faire parvenir la lettre d'intérêt d'ici le 20 décembre 2024, à 17 h (HE), à Kirsten Bobbie : kbobbie@specialolympics.ca

- **Téléconférence avec les villes intéressées OU courriel de réponse aux questions** – Selon le nombre de lettres d'intérêt reçues, nous organiserons une téléconférence ou ferons parvenir un courriel afin de répondre aux questions des villes concernant le processus de présentation.





Exigences relatives à la candidature

Opérations :

- Lettre de la ville/municipalité intéressée faisant état de l'appui apporté à la candidature
- Lettre décrivant le plan de garantie financière en cas de déficit
- Lettre de soutien de la section provinciale/territoriale d'Olympiques spéciaux concernée
- Structure du Comité organisateur des Jeux
- Organigramme indiquant les membres et les postes du COJ
- Équipe de direction proposée pour le COJ (indiquer les membres sélectionné·e·s, le cas échéant)
- Plan de transition entre le Comité de candidature et le COJ, lorsque ce dernier sera en fonction
- Indication des dates proposées pour les Jeux (généralement à la fin du mois de février ou au début du mois de mars)
- Plans visant à favoriser la durabilité environnementale de l'événement
- Registre des risques élevés (il n'est pas nécessaire de les détailler par domaine; nous vous demandons toutefois d'énumérer les risques actuels et, s'il y a lieu, les plans d'atténuation)

Incidence au sein de la collectivité :

- Description de l'intégration des principes d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité à tous les aspects des Jeux et de la promotion des principes au sein de la collectivité et dans le cadre des partenariats
- Description de l'intégration de la contribution et des points de vue d'athlètes d'Olympiques spéciaux tout au long de la planification et de la tenue de l'événement
- Description de la mobilisation des communautés autochtones locales ou des organisations autochtones urbaines pour assurer leur participation à la planification, à l'exécution et aux activités des Jeux
- Apprentissage, respect et célébration des protocoles autochtones propres aux territoires, en tirant parti des Jeux pour sensibiliser les membres de la collectivité et les participantes et opérer un changement durable
- Aperçu et soutien de la collectivité (y compris toute expérience en matière d'organisation d'événements, en mettant en évidence les sites et les installations)
- Description de toute initiative écoresponsable au sein de la collectivité qui pourrait être mise en œuvre dans le cadre des Jeux



Exigences relatives à la **candidature** (suite)

Installations sportives et Athlètes en santé :

- Formulaire d'évaluation des sites rempli pour chacun des sports et fournissant des précisions sur les installations proposées (p. ex. dimensions des surfaces de jeu, mesures d'accessibilité, capacité d'accueil des spectateurtrices, etc.)
- Carte indiquant l'emplacement des installations, y compris la distance entre les lieux d'hébergement et les installations
- Description du déroulement de la remise des médailles à la fin des compétitions
- Description des services médicaux qui seront offerts sur tous les sites sportifs pour les athlètes et les spectateurtrices ainsi que des services polycliniques disponibles dans les lieux d'hébergement
- Résumé des plans concernant le site et la participation de prestataires de soins de santé de la région afin d'offrir des contrôles d'Athlètes en santé (Healthy Athletes) lors des Jeux (initiative distincte des services médicaux/polycliniques offerts sur place)
- Indication de la capacité de diffusion en direct des compétitions
- Reconnaissance des commanditaires et possibilités d'accueil de personnalités de marque

Hébergement et repas :

- Indication de l'emplacement ou des emplacements proposés pour le Village des athlètes
- Indication du ou des lieux d'hébergement sur la carte des installations
- Indication du nombre de chambres entièrement ou partiellement accessibles
- Présentation d'un plan de repas pour toutes les personnes inscrites (athlètes, officielles, bénévoles, etc.)

Transport :

- Présentation d'un plan de transport pour les personnes inscrites et l'équipement sportif prévoyant les déplacements entre les lieux d'hébergement, les installations sportives et les cérémonies (du transport accessible doit être offert sur demande)
- Dans le plan de transport, indication de l'emplacement de l'aéroport, de la gare ferroviaire et de la gare d'autobus les plus proches et des services qui seront offerts pour transporter les participantes de l'un à l'autre de ces endroits



Exigences relatives à la **candidature** (suite)

Bénévoles :

- Présentation d'un plan de recrutement, de formation, d'organisation du travail et de reconnaissance pour les bénévoles
- Présentation d'un plan de repas pour les bénévoles (les repas des bénévoles qui travaillent pendant plus d'un nombre donné d'heures ou durant l'heure des repas doivent être fournis)
- Présentation d'un plan pour la vérification des antécédents judiciaires et le filtrage des bénévoles qui interagissent avec les participantes
- Identification des groupes ou clubs de sport locaux disposés à fournir des bénévoles qui pourraient offrir du soutien technique propre à un sport durant les Jeux

Marketing et communications :

- Indication de l'emplacement et de la configuration du centre des médias et des communications
- Présentation d'un plan de médias et de communications
- Présentation d'un plan concernant l'exigence de fournir des services dans les langues officielles
- Présentation d'un plan de diffusion initial (comprenant également la diffusion en continu/Web)

Cérémonies et activités :

- Présentation de suggestions de programmes et de sites pour la cérémonie d'ouverture, la cérémonie de clôture et la soirée dansante
- Présentation d'un plan pour la réception officielle qui aura lieu durant l'événement
- Présentation de toute autre activité spéciale, s'il y a lieu

Aspects logistiques et opérations :

- Indication de l'emplacement du lieu de travail du personnel et des bénévoles (bureau, espace de réunion, structure des emplois) avant les Jeux
- Présentation d'un plan pour l'entrepôt, la flotte de véhicules, l'expédition, la réception et les produits livrables
- Indication de l'emplacement possible du centre des opérations principal



Exigences relatives à la **candidature** (suite)

Services médicaux :

- Présentation des fournisseurs de services médicaux de la région qui s'engagent à offrir du soutien dans le cadre des Jeux (p. ex. physiothérapeutes, thérapeutes en sport, médecins, etc.)
- Présentation des hôpitaux et des services médicaux existant au sein de la région
- Présentation de plans pour toute autre forme de soutien médical fourni (p. ex. séances de physiothérapie/massothérapie au Village des athlètes, aiguillage vers des suivis médicaux prioritaires)
- Présentation d'un plan d'action d'urgence détaillé élaboré en collaboration avec OSC et les autorités de santé publique locales

Collectes de fonds :

- Présentation des plans et des objectifs concernant le programme de collecte de fonds
- Présentation d'une liste d'engagements de commandite existants, y compris les ententes de financement avec l'administration municipale ainsi que les gouvernements provincial/territorial et fédéral
- Présentation d'une liste de commanditaires et d'activités de collecte de fonds possibles

Finances :

- Présentation du budget proposé, y compris tous les revenus et dépenses anticipés (voir l'exemple de budget pour les Jeux d'hiver à l'annexe B)
- Présentation d'un plan de dotation pour les Jeux d'hiver d'OSC
- Présentation de sources de revenus possibles, de lettres d'engagement et d'une liste des appuis provenant du secteur privé
- Présentation d'un plan de legs – 30 % de tout excédent budgétaire devra être remis à OSC à la suite de la vérification des états financiers des Jeux
- Contribution financière proposée (en espèces ou en biens et services) de la ville/municipalité afin de veiller à ce que le budget soit, au minimum, équilibré



Cahier des charges : Jeux nationaux

Cette section présente le cahier des charges des Jeux nationaux ainsi que de l'information sur divers éléments liés à l'organisation des Jeux, autres que les aspects techniques propres aux sports.

Afin de faciliter la planification initiale des Jeux, OSC fournira aux hôtes un document qui énonce les normes à respecter et qui décrit plus en détail les éléments qui suivent.





Cahier des charges : **Jeux nationaux**

Intégration des principes d'inclusion, de diversité, d'équité, d'accessibilité et de sécurité dans le sport :

- Des personnes ayant une déficience intellectuelle participeront à toutes les étapes du processus de planification et contribueront à tous les aspects des Jeux. Par exemple, des athlètes d'OS siégeront au COJ et au comité de direction du COJ.
- Des relations seront établies avec des dirigeantes autochtones de la région pour veiller à ce que tous les aspects des Jeux servent de plateforme pour une véritable participation autochtone, une éducation ciblée et des apprentissages positifs pour l'avenir, ainsi que pour déterminer comment les Jeux pourraient contribuer à certaines initiatives menées par les communautés autochtones locales ou des organisations autochtones urbaines.
- Le COJ collaborera avec les communautés autochtones tout au long des Jeux, notamment pour assurer leur participation significative à toutes les cérémonies et à tous les événements.
- Les protocoles autochtones propres aux territoires seront appris et respectés.
- Tous les sites et installations ainsi que tout le matériel publié (signalisation, programmes, site Web, etc.) seront accessibles et satisferont aux exigences relatives à l'accessibilité de manière proactive.
- La signalisation et les communications seront accessibles et non genrées.
- L'identité et l'expression de genre de chaque personne seront valorisées et respectées par l'utilisation d'un langage non genré et de pratiques inclusives des genres.
- Les bénévoles et les membres du COJ auront accès à des ressources éducatives et fiables sur l'inclusion des genres et le racisme.
- Les cérémonies et les spectacles feront participer des personnes ayant une déficience intellectuelle.
- Les bénévoles et les membres du COJ suivront une formation sur la sécurité dans le sport et sur l'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle (ressources disponibles auprès d'OSC).
- Toutes les personnes qui participent à l'événement, y compris les bénévoles et les membres du COJ, respecteront le Code de conduite d'OSC. Tous les spectateur·trices respecteront le Code de conduite des membres du public d'OSC.
- OSC et le COJ respecteront les exigences du gouvernement fédéral en matière de sécurité dans le sport afin d'offrir un environnement sportif exempt d'abus.



Cahier des charges : **Jeux nationaux** (suite)

Legs et durabilité :

- Le COJ établira des plans de legs qui renforceront l'incidence positive de l'organisation des Jeux en collaboration avec OSC et la section hôte.
- Le COJ mettra tout en œuvre pour s'assurer que les Jeux sont respectueux de l'environnement.
- Le COJ assurera le transfert des connaissances en mettant en place un programme d'observatrices des Jeux et en produisant un rapport après les Jeux.

Structure du COJ :

- Les Jeux nommeront une présidence ou une coprésidence pour les Jeux (postes non rémunérés).
- Les Jeux embaucheront une direction générale pour les Jeux (principal poste rémunéré).
- Un comité de direction sera formé. Celui-ci sera composé de la présidence/coprésidence, de la direction générale, de la direction des sports d'OSC, de la personne représentant la section hôte d'OS et d'au moins une athlète d'OS. Il pourrait également comporter tout autre poste jugé approprié (p. ex. personne-ressource pour le tourisme dans la ville organisatrice).
- OSC suggère de créer au moins 5 postes rémunérés supplémentaires pour aider la direction générale à diriger le COJ. Il est également fortement suggéré de créer des postes avec un contrat à court terme.
- Des bénévoles occuperont les autres postes du COJ.
- Le/la gestionnaire des Jeux et compétitions d'Olympiques spéciaux Canada assumera le rôle de principale personne-ressource au sein d'OSC pour la direction générale des Jeux.

Inscription, accréditation et sécurité :

- Les participantes s'inscriront et fourniront tous les documents et renseignements requis par l'entremise de la plateforme d'inscription actuelle d'OSC. Le COJ aura accès à ces renseignements.
- Le COJ supervisera l'impression en bonne et due forme des accréditations des participantes, des bénévoles, des officielles, des membres du personnel, etc. ayant accès aux différents sites.
- Du personnel de sécurité sera affecté à tous les sites où se dérouleront des épreuves ainsi qu'au Village des athlètes en tout temps.



Cahier des charges : **Jeux nationaux** (suite)

Finances et collectes de fonds :

- La ville organisatrice se portera garante de tout déficit que l'événement pourrait engendrer.
- Le COJ surveillera le budget des Jeux et fournira un bilan actualisé tous les mois à OSC.
- Les sections verseront les frais d'inscription directement au COJ.
- OSC versera une subvention d'organisation (500 000 \$) directement au COJ.
- Le COJ sera tenu de présenter un état financier vérifié à l'issue des Jeux.
- Tout excédent budgétaire sera distribué (70 % à la section hôte d'OS et 30 % à OSC) à la clôture des comptes des Jeux.
- Le comité de direction du COJ proposera des initiatives de legs à financer au moyen de l'excédent budgétaire.
- Le COJ sera tenu d'amasser tous les fonds nécessaires à l'exécution des Jeux en veillant consciemment à ne pas entraver les efforts de collecte de fonds de la section hôte d'OS, mais plutôt à collaborer avec elle et à coordonner les efforts des deux entités.

Marketing et communications :

- OSC collaborera avec le COJ pour établir une marque, un logo, etc. qui répondent aux exigences de SOI.
- OSC mobilisera tous ses partenaires nationaux de façon stratégique avec le COJ. Le COJ travaillera avec OSC pour veiller à l'absence de tout conflit d'intérêts entre des commanditaires des Jeux et des partenaires nationaux. Tout le matériel de marketing reconnaîtra le soutien des partenaires nationaux.
- L'information ou la couverture des Jeux destinées au public seront offertes en anglais et en français, en plus de respecter les normes d'accessibilité.
- OSC travaillera avec le COJ afin d'amplifier et de coordonner le plan de communication et la stratégie de marketing pour les Jeux.



Cahier des charges : **Jeux nationaux** (suite)

Bénévoles :

- Le COJ sera chargé de recruter les quelque 1 500 personnes bénévoles requises pour les Jeux.
- Le COJ s'occupera de la formation, de l'organisation du travail et de la reconnaissance des bénévoles.
- Les bénévoles devront satisfaire aux exigences minimales en matière de formation d'OSC (actuellement deux cours virtuels : Sécurité dans le sport de l'ACE et Faire du bénévolat auprès d'OSC).
- Les membres du COJ qui occupent des postes de direction, qui manipulent de l'argent ou gèrent les finances ou qui interagissent avec des athlètes d'OS devront se soumettre à une vérification de leurs antécédents judiciaires.
- Des critères de sélection supplémentaires s'appliqueront à d'autres postes (p. ex. preuve d'être titulaire d'une licence/membre en règle de son ordre des médecins pour les postes médicaux; permis de conduire valide/dossier de conduite automobile pour les postes en logistique; divulgation personnelle pour divers postes).

Hébergement et repas :

- Les participant·e·s seront hébergé·e·s à proximité les un·e·s des autres de manière à ce que règne une ambiance de « village des athlètes » (p. ex. résidences universitaires, hôtels rapprochés, etc.).
- Les participant·e·s seront hébergé·e·s pendant toute la durée des Jeux (qui se déroulent habituellement du lundi au dimanche, donc six nuitées, mais il peut y avoir des arrivées précoces selon le lieu des Jeux et les horaires de vol).
- Les chambres accueilleront des participant·e·s qui s'identifient au même genre (idéalement, chaque étage/aile devrait être réservé à des participant·e·s qui s'identifient au même genre).
- Trois repas par jour, ainsi qu'un choix de collations appropriées pour les athlètes, seront fournis. Les restrictions alimentaires et les allergies seront également prises en considération. Des repas/collations supplémentaires seront à prévoir lorsque des événements auront lieu tôt le matin/tard le soir (p. ex. repas après une cérémonie).



Cahier des charges : **Jeux nationaux** (suite)

Athlètes en santé :

- Supervisé par OSC, le programme Athlètes en santé vise à fournir des services de santé et de l'information aux athlètes d'Olympiques spéciaux et à changer la façon dont les systèmes de santé prennent en charge les personnes ayant une déficience intellectuelle. Dans le cadre des Jeux, le programme permet aux athlètes d'OS d'avoir accès à des soins de meilleure qualité en offrant des services de contrôle de la santé gratuits, de la formation aux prestataires de soins de santé et des évaluations de l'état de santé des personnes ayant une déficience intellectuelle.
- Le COJ collaborera avec OSC pour trouver un site où auront lieu les contrôles pour 5 à 8 disciplines d'Athlètes en santé.
- OSC collaborera à la planification du programme avec des professionnel·le·s de la santé et travaillera avec le COJ pour solliciter la participation de prestataires de soins de santé de la région.

Services médicaux :

- Du personnel médical sera affecté à chaque site sportif pour fournir les soins appropriés sur le terrain de jeu.
- Du personnel médical sera sur place lors de toutes les cérémonies et de tous les événements.
- Les participant·e·s pourront avoir accès à des services médicaux la nuit.
- Une polyclinique sera mise en place au Village des athlètes.
- Les Jeux nommeront un·e médecin chef et un·e thérapeute chef.
- Le COJ et OSC élaboreront un plan d'action d'urgence détaillé.

Transport :

- OSC et les sections d'OS réserveront les vols d'aller et de retour des participant·e·s (aéroport principal le plus proche) et en assumeront les frais.
- Le COJ prendra les dispositions de transport nécessaires pour assurer tous les déplacements des participant·e·s, dès leur arrivée à l'aéroport le plus proche.



Cahier des charges : **Jeux nationaux** (suite)

Cérémonies :

- La Course au flambeau des agents de la paix (CFAP) sera de toutes les cérémonies.
- Une cérémonie d'ouverture avec entrée gratuite pour le grand public signera l'ouverture des Jeux.
- La cérémonie d'ouverture comprendra un défilé des athlètes, le port du flambeau, l'allumage de la vasque ainsi que diverses prestations choisies par OSC.
- Dans le cadre du programme de l'expérience des Jeux d'OSC, le COJ tiendra une réception officielle avant la cérémonie d'ouverture.
- Une cérémonie de clôture privée signera la fin des Jeux. La vasque sera éteinte, et le drapeau d'OS sera remis à l'hôte des prochains Jeux.
- Une soirée dansante des athlètes aura lieu après la courte cérémonie de clôture. Il s'agit d'un événement phare des Jeux!

Course au flambeau des agents de la paix (CFAP) :

- En tant qu'organisme de bienfaisance de choix de l'Association canadienne des chefs de police depuis de nombreuses années, OSC entretient des liens étroits avec des membres du milieu de l'application de la loi partout au pays. Des membres de la CFAP organiseront un dernier relais dans les jours précédant les Jeux. La CFAP, qui agit comme gardienne officielle de la Flamme de l'espoir (flamme d'OSC), est la seule entité qui puisse allumer le flambeau, voyager avec celui-ci et allumer et éteindre la vasque aux Jeux.
- Le COJ sollicitera la participation de membres nationaux et locaux de la CFAP tout au long du processus de planification des Jeux et des cérémonies.

Activités spéciales :

- Le COJ tiendra une réception pour les familles et les ami·e·s durant les Jeux (la vente de billets d'entrée est autorisée pour cette activité).
- Le COJ peut choisir d'organiser des activités supplémentaires tout au long des Jeux afin de mettre la destination en valeur.



Cahier des charges : Aspects techniques propres au sport



Résumé des aspects techniques propres au sport



Cette section présente le cahier des charges des aspects techniques propres au sport ainsi que de l'information sur les diverses exigences et spécifications.

OSC exige que les installations sportives des Jeux répondent à des normes élevées en matière de compétition et qu'elles soient dotées des éléments suivants :

- Accès accessibles aux terrains de jeu et aux zones réservées au public
- Toilettes et vestiaires neutres
- Signalisation inclusive
- Services de sécurité et de contrôle de l'accès
- Lieu pour la remise des médailles
- Aires de restauration
- Centre des médias
- Salle pour les soins médicaux et personnel médical sur place
- Salle pour l'enregistrement des résultats, avec imprimante et lieu d'affichage des résultats
- Salle et vestiaires pour les officiel·le·s
- Accès fiable aux réseaux Wi-Fi/Internet
- Zone réservée au public distincte de la zone réservée au personnel d'entraînement et aux athlètes
- Système de sonorisation

Délégué·e·s techniques et officiel·le·s

OSC désignera un·e délégué·e technique par sport (personne représentant l'ONS ou OSC), qui sera sur place pour superviser la bonne mise en œuvre des aspects techniques propres au sport et aider le COJ. OSC collaborera avec le COJ et l'ONS (s'il y a lieu) pour recruter et nommer des officiel·le·s techniques pour chaque sport et soutenir la formation de ces personnes. Tous les efforts seront faits pour recruter des officiel·le·s de la région, mais des officiel·le·s de partout au Canada pourraient faire partie de l'équipe, dans certains cas.





Formation des divisions et résultats

La formation des divisions consiste à regrouper les athlètes et/ou les équipes d'athlètes en fonction du genre auquel iels s'identifient pour la compétition et de leurs habiletés. Ce processus vise à créer une structure de compétition permettant à des athlètes et à des équipes ayant des habiletés similaires de s'affronter. En collaboration avec le COJ, OSC formera une équipe responsable de la formation des divisions qui offrira du soutien technique dans le contexte des Jeux.

Pour les sports individuels, les athlètes participent à des rondes de division, puis sont réparti·e·s en fonction du genre auquel iels s'identifient pour la compétition et de leurs habiletés (l'écart de performance est de 15 %). Cela signifie qu'il y a plusieurs divisions féminines et masculines pour chaque distance ou type d'épreuve. Pour les sports d'équipe, les équipes disputent de courts matchs devant un comité qui évalue les habiletés de chacune. Le comité répartit ensuite les équipes en fonction des niveaux d'habiletés observés ainsi que des formulaires d'évaluation des habiletés d'équipe, que chaque équipe soumet au préalable.

OSC assurera la formation des bénévoles des comités sportifs et de formation des divisions, en plus d'apporter son soutien sur place lors de la formation des divisions. Pour les sports individuels, les divisions sont créées à l'aide d'un logiciel dont OSC détient les droits de propriété. OSC disposera d'une équipe de bénévoles techniques sur place pour diriger l'utilisation de ce logiciel et aider le COJ à former les divisions, à enregistrer les résultats et à établir le calendrier des compétitions, selon les besoins.

Cette même équipe technique aidera le COJ avec la gestion des résultats. Le logiciel d'OSC permet également de relayer les résultats officiels pour leur affichage sur le site Web des Jeux. Les membres du COJ responsables des résultats et des sports pourront communiquer avec un·e membre de l'équipe technique d'OSC et obtenir son soutien sur place pendant toute la durée des Jeux.



Cinq quilles



Épreuves officielles:

- Simple
- Équipe (5 athlètes)

Horaire de compétition:

- 3 jours d'épreuves, 1 jour d'entraînement

Exigences techniques:

- Salle de quilles comptant au moins 24 allées
- Allées conformes aux spécifications établies par l'Association canadienne des 5 quilles
- Système de pointage électronique
- Lumières indiquant les boules hors jeu

Nombre approximatif d'athlètes: 185

Capacité recommandée pour la zone réservée au public: 300-400

Autre

- Souliers de quilles en location
- Boules de quilles offertes sur place
- Aire d'entreposage sur place (un atout)
- Chaque athlète joue un total de neuf parties



Ski alpin



Épreuves officielles:

- Slalom
- Slalom géant
- Super-géant

Horaire de compétition:

- 3 jours d'épreuves, 1 jour d'entraînement, 1 jour en cas d'intempéries

Exigences techniques:

- Chronométrage électronique
- Parcours clôturé et pistes entretenues, balisées et damées de façon professionnelle
- Aire sécurisée, sèche et chauffée pour entreposer l'équipement sur le site (obligatoire)
- Installations de fartage/mise au point sur le site (obligatoires)

Nombre approximatif d'athlètes: 45

Capacité recommandée pour la zone réservée au public: 100

Autre

- Trois niveaux d'épreuves : novice, intermédiaire et avancé
- Pour en savoir plus sur les spécifications relatives aux parcours pour les épreuves de chaque niveau : <https://www.specialolympics.ca/sites/default/files/alpine-skiing-rules-fr.pdf>



Ski de fond



Épreuves officielles:

100M, 500M, 1KM, 2.5KM, 5KM, 7.5KM, 10KM, 3x1KM

Horaire de compétition:

- 3 jours d'épreuves, 1 jour d'entraînement

Exigences techniques:

- Chronométrage électronique
- Installations de fartage (obligatoires)
- Zone pour les tests de fartage (obligatoire)
- Pistes damées et balisées chaque jour
- Aire sécurisée (chauffée) pour entreposer l'équipement sur le site

Nombre approximatif d'athlètes: 55

Capacité recommandée pour la zone réservée au public: 300

Autre

- Abris pour se réchauffer (obligatoires)
- Toutes les épreuves, sauf celles du 100 m, sont disputées en style classique ou en style libre (les épreuves du 100 m sont disputées en style classique seulement)
- Épreuves du 100 m : piste droite sur terrain plat, huit couloirs
- Épreuves du 500 m, du 1 km et du 3 x 1 km : piste en tracé double en forme de boucle sur terrain plat
- Épreuves du 2,5 km, du 5 km, du 7,5 km et du 10 km : piste en tracé double en forme de boucle comportant un tiers de montée, un tiers de descente et un tiers de terrain plat avec des virages

*L'aire de départ et l'aire d'arrivée doivent être proches l'une de l'autre. Les athlètes ne doivent pas être obligé-e-s de réduire leur vitesse dans les descentes (c.-à-d. la fin de la descente doit être en ligne droite) et doivent pouvoir négocier les montées avec facilité.



Curling



Épreuves officielles:

- Compétition en équipe (équipes de 5 athlètes)

Horaire de compétition:

- 4 jours d'épreuves, 1 jour d'entraînement/formation des divisions

Exigences techniques:

- Installation comptant au moins six pistes
- Zone réservée au public distincte du salon ou des vestiaires des athlètes
- Tableaux de pointage visibles depuis les zones réservées au personnel d'entraînement et au public

Nombre approximatif d'athlètes: 110

Capacité recommandée pour la zone réservée au public: 200

Autre

- Aire sécurisée pour entreposer l'équipement sur le site
- Le nombre d'équipes participant à la compétition peut varier en fonction du nombre de pistes
- Installation équipée de caméras ou de miroirs suspendus (préférable)



Patinage artistique



Épreuves officielles:

- Simple (niveaux 1 à 6)
- Couple (niveaux 1 à 3)
- Danse (niveaux 1 à 6)

Horaire de compétition:

- 3 jours d'épreuves, 1 jour d'entraînement

Exigences techniques:

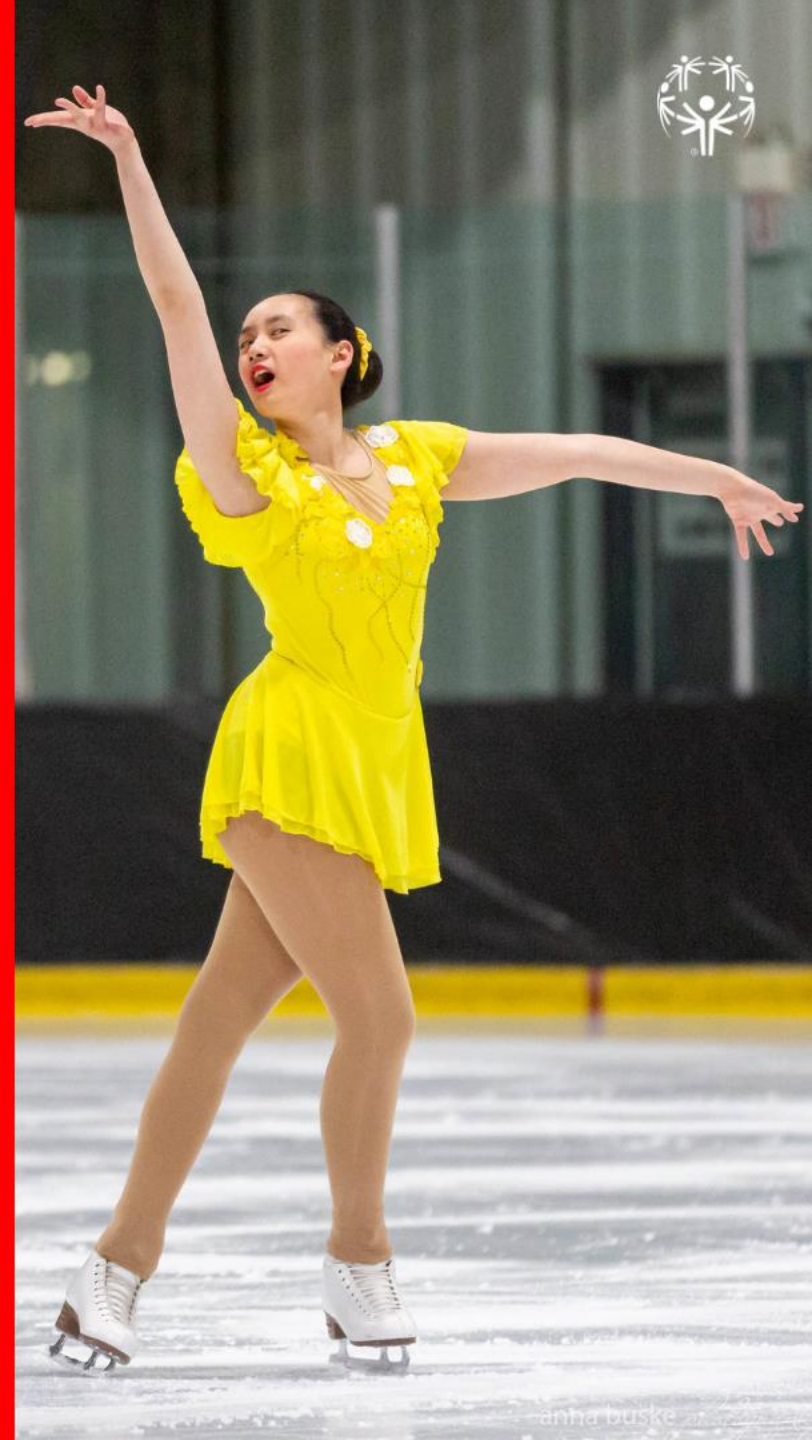
- Patinoire de dimension standard (conforme aux normes de Patinage Canada)
- Patinoire distincte pour l'entraînement
- Tribune des juges
- Système de musique et système de sonorisation audibles depuis la patinoire et les gradins

Nombre approximatif d'athlètes: 45

Capacité recommandée pour la zone réservée au public: 500-1000

Autre

- Aire d'échauffement (étirements hors glace)
- Vestiaires avec espace pour la coiffure et le maquillage
- Affûtage des patins sur place ou à proximité
- Panneaux de verre retirés (si possible)



Hockey intérieur OU Floorball



Épreuves officielles:

- Compétition en équipe
(hockey intérieur : équipes de 16 athlètes floorball : équipes de 10 athlètes)

Horaire de compétition:

- 4 jours d'épreuves, 1 jour d'entraînement

Exigences techniques:

- Surface de jeu en bois dur, revêtement de sol sportif ou béton
- Installation comptant au moins trois aires de jeu
- Panneaux de floorball ou de hockey intérieur réglementaires (obligatoires); consulter les règlements : <https://www.specialolympics.ca/fr/sports-et-reglements-officiels-0>

Nombre approximatif d'athlètes: 250

Capacité recommandée pour la zone réservée au public: 400-750

Autre

- Aire sécurisée pour entreposer l'équipement sur le site
- Le nombre d'équipes participant à la compétition peut varier en fonction du nombre d'aires de jeu
- Installation comptant plusieurs surfaces de jeu situées dans une même zone ou à proximité les unes des autres, chacune dotée d'un grand espace pour le public (préférable)
- Salles d'équipe ou vestiaires sécurisés
- Remarque : le nombre d'équipes et d'athlètes variera en fonction du sport choisi



*OSC a récemment ajouté le floorball à sa liste de programmes de sport reconnus au Canada. Le sport qui sera inscrit au programme des Jeux nationaux sera annoncé en 2025, en fonction des taux de participation à l'échelle nationale. Le hockey intérieur et le floorball présentent des spécifications techniques similaires.

Raquette



Épreuves officielles:

100M, 200M, 400M, 800M, 1600M, 5KM, 10KM, 4x100M, 4x400M

Horaire de compétition:

- 4 jours d'épreuves, 1 jour d'entraînement

Exigences techniques:

- Chronométrage électronique
- Aire clôturée
- Pistes damées et balisées chaque jour
- Aire sécurisée (chauffée) pour entreposer l'équipement sur le site

Nombre approximatif d'athlètes: 100

Capacité recommandée pour la zone réservée au public: 200

Autre

- Le parcours doit former une boucle continue d'au moins 400 m sur un terrain plat
- Épreuves du 100 m : piste droite sur terrain plat, huit couloirs
- Épreuves de 1 600 m ou plus : la course peut se disputer sur un terrain varié et emprunter la piste de 400 m
- Abris pour se réchauffer (obligatoires)



Patinage de vitesse (courte piste)

Épreuves officielles:

111M, 222M, 333M, 777M, 1000M, 1500M, 3000M, 4x888M



Horaire de compétition:

- 3 jours d'épreuves, 1 jour d'entraînement

Exigences techniques:

- Patinoire de dimension standard (conforme aux normes de Patinage de vitesse Canada)
- Panneaux matelassés (obligatoires)
- Patinoire suffisamment large pour permettre la présence de six athlètes sur la ligne de départ

Nombre approximatif d'athlètes: 40

Capacité recommandée pour la zone réservée au public: 300

Autre

- Système de chronométrage électronique (obligatoire)
- Blocs de départ, cloche et compte-tours
- Affûtage des patins sur place ou à proximité





Athlètes en santé

Le programme Athlètes en santé offre gratuitement des services d'évaluation de la santé et des activités d'éducation aux athlètes d'Olympiques spéciaux partout dans le monde. Il vise à améliorer l'état de santé général des personnes ayant une déficience intellectuelle, une population qui connaît d'importantes disparités en matière de santé. Le programme comble diverses lacunes en matière de soins de santé en fournissant des services dans une vaste gamme de disciplines et aide les athlètes à réaliser leur plein potentiel dans le milieu du sport et dans leur vie quotidienne. Ce vaste champ d'intervention contribue également à réduire les disparités en matière de santé, en plus de favoriser le bien-être des athlètes d'Olympiques spéciaux afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs sportifs et personnels.

OSC travaillera en étroite collaboration avec le COJ pour organiser et offrir des contrôles d'Athlètes en santé pour 5 à 8 disciplines lors des Jeux. Les athlètes pourront effectuer les différents contrôles sur une base volontaire (mais encouragée) entre les épreuves. OSC et le COJ veilleront à recruter une équipe de clinicien·ne·s formé·e·s (OSC) et de prestataires bénévoles pour chaque domaine d'intervention (COJ).

Les contrôles de chaque discipline proposée devront avoir lieu dans une salle de formation/réunion sans fenêtre. Ces salles devront être situées à proximité les unes des autres, équipées de tables et de chaises et dotées d'une aire pour l'inscription et l'attente.

Disciplines d'Athlètes en santé :

- Opening Eyes (optométrie)
- Special Smiles (dentisterie)
- Health Promotion (amélioration de l'état de santé et du mieux-être)
- Strong Minds (bien-être émotionnel)
- FUNfitness (physiothérapie)
- Healthy Hearing (audiologie)
- Fit Feet (podiatrie)
- MedFest (examen physique sportif)

Pour en savoir plus sur le programme Athlètes en santé, veuillez consulter le site <https://www.specialolympics.ca/fr/programmes/athletes-en-sante>.





Exemple – Programme des Jeux

	MAR 27 fév	MER 28 fév	JEU 29 fév	VEN 1 mar	SAM 2 mar
Cérémonie d'ouverture <i>Parc du Stampede</i>					•
Cinq quilles* <i>Salle The Bowling Depot</i>	P	•	•	•	
Ski alpin <i>Parc WinSport</i>	P	•	•	•	•
Ski de Fond <i>Terrain de golf du parc de la Confédération</i>	P	•	•	•	•
Curling <i>Club de curling de North Hill</i>	P	•	•	•	•
Hockey intérieur <i>Complexe Seven Chiefs Sportsplex</i>	P	•	•	•	•
Patinage artistique <i>Complexe Seven Chiefs Sportsplex</i>	P	•	•	•	
Raquette <i>Terrain de golf de Maple Ridge</i>	•	•	•	•	
Patinage de vitesse <i>Anneau olympique</i>	P	•	•	•	
Cérémonie de clôture* <i>Parc du Stampede</i>					•

P = Pratique

* = Événement fermé, invitation seulement



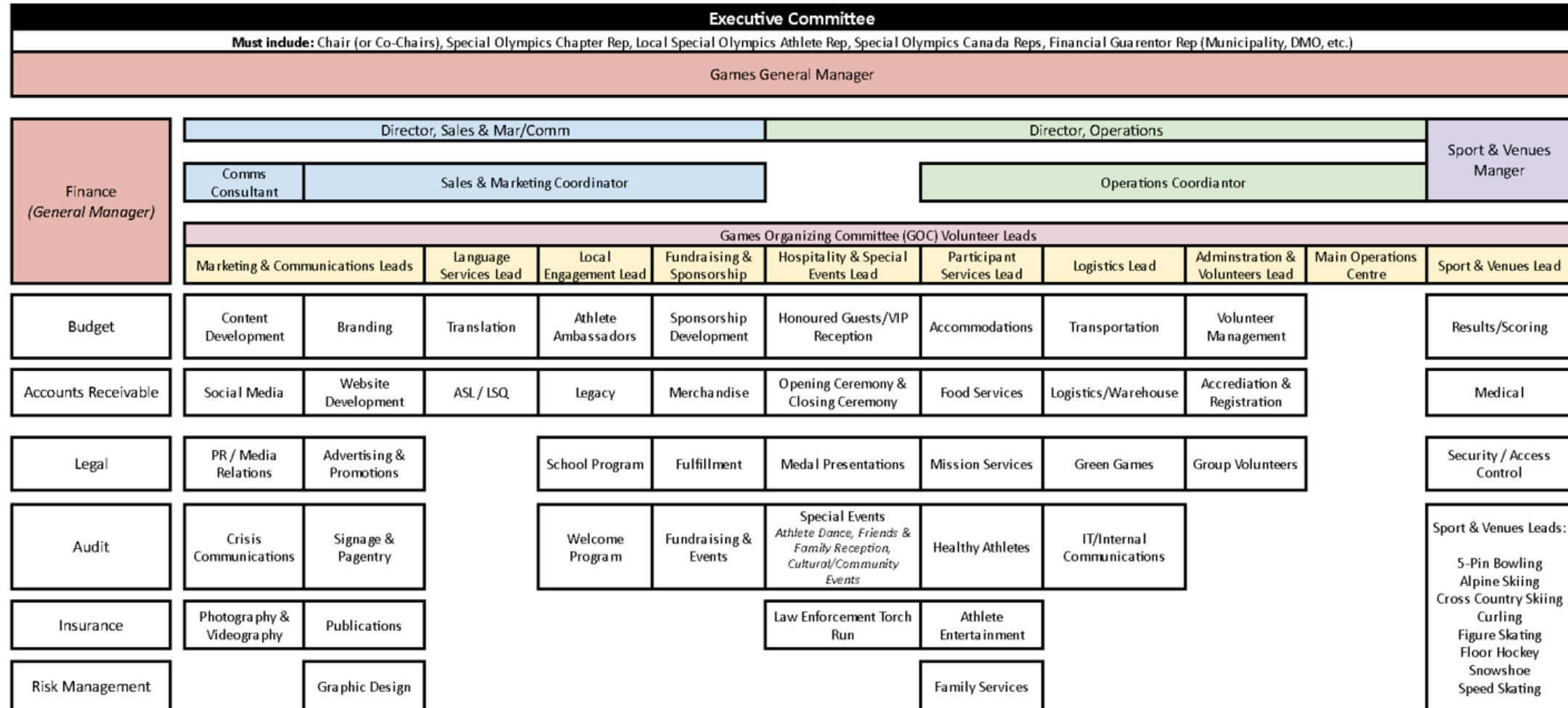
Exemple – Budget et legs



	<u>IN-KIND</u>	<u>CASH</u>	<u>TOTAL</u>
REVENUE			
Government (Provincial & Municipal)	\$ 25,000.00	\$1,200,000.00	\$1,225,000.00
Special Olympics Canada Grant		\$ 500,000.00	\$ 500,000.00
Sponsorship	\$ 650,000.00	\$1,500,000.00	\$2,150,000.00
Grants		\$ 250,000.00	\$ 250,000.00
Donations		\$ 100,000.00	\$ 100,000.00
Merch. Sales		\$ 15,000.00	\$ 15,000.00
Family Reception Registration		\$ 10,000.00	\$ 10,000.00
Games Registration		\$ 120,000.00	\$ 120,000.00
TOTAL REVENUE	\$ 675,000.00	\$ 3,695,000.00	\$ 4,370,000.00
EXPENSES			
Accommodations & Food Services	\$ 175,000.00	\$1,600,000.00	\$1,775,000.00
Finance	\$ 25,000.00	\$ 10,000.00	\$ 35,000.00
Administration & Volunteers	\$ 12,500.00	\$ 825,000.00	\$ 837,500.00
Communications & Marketing	\$ 200,000.00	\$ 250,000.00	\$ 450,000.00
Fundraising & Sponsorship		\$ 25,000.00	\$ 25,000.00
Hospitality & VIP Hosting	\$ 10,000.00	\$ 40,000.00	\$ 50,000.00
Transportation	\$ 50,000.00	\$ 85,000.00	\$ 135,000.00
Medical	\$ 7,500.00	\$ 40,000.00	\$ 47,500.00
Healthy Athletes		\$ 25,000.00	\$ 25,000.00
IT/Internal Communications	\$ 15,000.00	\$ 15,000.00	\$ 30,000.00
Sport Venues & Equipment			
Alpine Skiing	\$ 15,000.00	\$ 55,000.00	\$ 70,000.00
Cross Country Skiing	\$ 17,500.00	\$ 35,000.00	\$ 52,500.00
Curling	\$ 10,000.00	\$ 20,000.00	\$ 30,000.00
5-Pin Bowling	\$ 2,500.00	\$ 15,000.00	\$ 17,500.00
Figure Skating	\$ 5,000.00	\$ 35,000.00	\$ 40,000.00
Floor Hockey/Floorball	\$ 5,000.00	\$ 125,000.00	\$ 130,000.00
Snowshoeing	\$ 20,000.00	\$ 45,000.00	\$ 65,000.00
Speed Skating	\$ 5,000.00	\$ 10,000.00	\$ 15,000.00
Sport & Venue Operations	\$ 20,000.00	\$ 100,000.00	\$ 120,000.00
Contingency		\$ 50,000.00	\$ 50,000.00
Ceremonies & Special Events			
Opening Ceremonies	\$ 35,000.00	\$ 100,000.00	\$ 135,000.00
Closing Ceremonies/Athlete Dance	\$ 25,000.00	\$ 80,000.00	\$ 105,000.00
Friends and Family Event	\$ 10,000.00	\$ 35,000.00	\$ 45,000.00
Athlete Entertainment/Special Events	\$ 10,000.00	\$ 75,000.00	\$ 85,000.00
TOTAL EXPENSES	\$ 675,000.00	\$ 3,695,000.00	\$ 4,370,000.00



Exemple – Organigramme du COJ





Des questions?

Personne-ressource :
Kirsten Bobbie
Directrice, Sports et compétitions
kbobbie@specialolympics.ca

